

Un organisme du gouvernement de l'Ontario

# TABLE DES MATIÈRES

Message du président et du directeur général par intérim	1	
Mission et mandat	2	
Profil de l'organisme	4	
Gouvernance du Centre	7	
Conseil d'administration, 2013–2014	8	
Organigramme	13	
Buts et orientations stratégiques	14	
Sommaire du rendement pour les activités de 2013-2014		
Premier but	16	
Deuxième but	22	
Troisième but	24	
Quatrième but	28	
Gouvernance, reddition des comptes et activités	30	
Regard sur l'avenir	32	
Responsabilité de la direction en matière d'information financière	34	

# MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

Au cours de l'exercice qui vient de s'écouler, le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau (le Centre) a continué de remplir son mandat et d'élargir ses programmes de soutien des propriétaires, des exploitants et des organismes d'exploitation de réseau d'eau potable à travers l'Ontario.

Le Centre a pour objectif de continuellement s'améliorer et a accompli des progrès importants pour atteindre ses buts. Le Centre a administré et donné les cours obligatoires du ministère de l'Environnement avec beaucoup de compétences et a offert une vaste gamme de cours de formation à travers la province, notamment 23 cours pratiques et événements régionaux Maintenancefest. Depuis sa création, le Centre a offert une formation à plus de 48 000 participants.

Les petits réseaux sont toujours une priorité importante pour le Centre. Au cours de l'exercice 2013-2014, le Centre a organisé deux ateliers sur les petits réseaux en collaboration avec l'Ontario Water Works Association. Ces ateliers présentaient des renseignements et offraient une formation pratique répondant spécialement aux besoins et aux défis uniques des propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation des petits réseaux d'eau potable. De plus, l'unité de formation mobile a continué de servir à la prestation de la formation dans des petites collectivités éloignées du Nord de l'Ontario.

Le Centre a donné le cours sur la norme de diligence en vertu de la *Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable* à des responsables, décideurs et conseillers municipaux. Ce cours a permis à 170 participants de mieux comprendre les obligations que leur impose la *Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable* et d'agir en conséquence.

L'installation de démonstration technologique a permis aux propriétaires, aux exploitants, aux organismes d'exploitation et au public d'acquérir des connaissances et de suivre une formation pratique. Par exemple, 82 étudiantes et étudiants de niveau postsecondaire ont participé à un programme de formation pratique unique à l'installation de démonstration technologique. Le Centre a également apporté son soutien à un ensemble sélectionné de projets de recherche opérationnelle entrant dans le cadre de son mandat et a produit 11 publications de recherche pour diffuser des informations sur le traitement, le matériel et les exigences opérationnelles nécessaires pour que l'eau potable continue d'être de la plus haute qualité possible. Cette recherche a aussi contribué à la mise à jour des cours pour en maximiser la pertinence.

Nous aimerions saisir cette occasion pour remercier ceux et celles qui ont rendu possible les réalisations de cette année : le ministère de l'Environnement pour son soutien, le conseil d'administration pour ses recommandations et le personnel du Centre pour son dévouement.



John Stager, président, conseil d'administration



Souleymane Ndiongue (Ph. D.), directeur général par intérim

### MISSION ET MANDAT

### **Mission**

Offrant des services inestimables de formation, de recherche appliquée et de démonstration technologique, le Centre sauvegarde la salubrité de l'eau potable pour la population de l'Ontario.

### **Mandat**

Le mandat du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau est :

> Offrir aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable une formation en la matière.

- > En collaboration avec d'autres organismes de formation, coordonner l'accessibilité et la disponibilité de l'éducation et de la formation pour les propriétaires, les exploitants et les organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable.
- > Fournir un soutien aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable, en mettant l'accent sur les réseaux vieillissants, de petite taille ou situés dans des collectivités éloignées, et offrir des renseignements et des conseils sur les points énoncés au paragraphe 3(2) du Règlement de l'Ontario 304/04, pris en application de la Loi sur les sociétés de développement.
- Dans le cadre de l'enseignement et de la formation, faire la démonstration de technologies de pointe de traitement de l'eau potable aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation.
- Évaluer des lacunes et des besoins dans la recherche afin d'assurer et de maintenir la salubrité de l'eau potable, conseiller le ministère de l'Environnement (le Ministère) sur les priorités de recherche et donner suite aux orientations formulées par le ministre de l'Environnement (le ministre) à la suite de ces évaluations. Le Centre peut décider de parrainer en priorité des travaux de recherche sur l'eau potable qui contribuent directement à l'atteinte des objectifs énoncés dans le Règlement de l'Ontario 304/04 pris en application de la Loi sur les sociétés de développement.

# 30 PARTICIPANTS DE COLLECTIVITÉS PETITES ET ÉLOIGNÉES DU NORD DE L'ONTARIO ONT SUIVI UNE FORMATION DANS L'UNITÉ DE FORMATION MOBILE

- Offrir, directement et par l'entremise d'alliances avec d'autres organismes et en coordination avec le Ministère, des activités de sensibilisation et d'éducation publiques par rapport au mandat du Centre.
- > Faire en sorte que l'information technique, scientifique et réglementaire sur l'eau potable soit plus facile d'accès, notamment en ce qui concerne le degré de diligence prévu à l'article 19 de la Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable.
- > Fournir d'autres services décrits dans les directives émises par le ministre ou avec l'accord de celui-ci, afin d'aider à sauvegarder l'eau potable.

Dans le cadre de ce mandat, le Centre s'efforce tout particulièrement de combler trois lacunes critiques en matière de formation, qui ont été identifiées par l'enquête de Walkerton, à savoir :

- i) l'accessibilité de la formation pour les exploitants dans les petites collectivités et dans les collectivités éloignées
- ii) la disponibilité de la formation nécessaire
- iii) la formation des exploitants des Premières nations



Participants en train de faire un exercice durant le module Entretien et étalonnage du matériel courant de laboratoire et du matériel en ligne au cours du troisième Maintenancefest annuel au Centre.

### PROFIL DE L'ORGANISME

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau (le Centre), un organisme de services opérationnels du gouvernement de l'Ontario, a été créé en octobre 2004 dans le cadre de la réponse de la province au rapport d'enquête sur Walkerton. Un conseil d'administration comptant jusqu'à 12 membres administre le Centre. Le Centre offre de la formation, effectue de la recherche et des démonstrations technologiques principalement à son installation permanente, qui est certifiée Or selon le système Leadership in Energy and Environmental Design.

Le Centre donne de la formation à des exploitants de réseaux d'eau potable partout en Ontario, et en particulier aux exploitants de réseaux petits et éloignés, notamment des Premières nations. L'installation de démonstration technologique du Centre, avec ses technologies de pointe de traitement de l'eau potable, constitue une plateforme de formation pratique et de recherche offrant des solutions rentables destinées aux petits réseaux d'eau potable. Le Centre est également chargé d'offrir un enseignement et de diffuser des informations et des conseils sur le traitement de l'eau, le matériel, la technologie, les exigences opérationnelles et des questions environnementales liées à l'eau potable. Le Centre soutient les objectifs et les priorités du gouvernement de l'Ontario au sujet de l'eau potable.

Situé à Walkerton, dans la municipalité de Brockton, le Centre est bien connu sur les scènes locale, provinciale, nationale et internationale. Il offre des services à l'ensemble de la province et constitue un modèle pour l'aménagement d'installations semblables dans le monde entier.

94 POUR CENT

DES RÉPONDANTS AU **SONDAGE ONT** INDIQUÉ QUE LE CENTRE ÉTAIT SATISFAISANT, **BON OU EXCELLENT** EN CE QUI CONCERNE LEURS BESOINS DE FORMATION



Les représentants du Confederation College — le professeur Gordon Van Fleet, le président Jim Madder, la gestionnaire de l'assurance de la qualité Janet Arinobu (perfectionnement régional de la main-d'œuvre) et le vice-président Don Bernosky (perfectionnement régional de la main-d'œuvre) — signent une entente pour la gestion et l'exploitation de l'unité de formation mobile du Centre dans le Nord de l'Ontario.



Un participant travaille durant un module de formation pratique à l'événement Maintenancefest régional de Kingston.

### GOUVERNANCE DU CENTRE

Sur recommandation du ministre, le lieutenant-gouverneur en conseil nomme le président et les membres du conseil d'administration du Centre. Sous la direction du président, le conseil d'administration est responsable de la surveillance de la gestion des activités du Centre.

Le Centre est régi par le Règlement de l'Ontario 304/04 pris en application de la *Loi sur les sociétés de développement*, par ses règlements internes et par un protocole d'entente conclu avec le ministre.

# Obligation de rendre des comptes

Le Centre s'est engagé à s'acquitter de son obligation à l'égard du public de rendre des comptes et d'être transparent. Il est responsable de sa gestion devant la population de l'Ontario. Le Centre doit se conformer aux politiques, directives et lignes directrices du gouvernement de l'Ontario, notamment la Directive sur l'établissement et l'obligation de rendre compte des organismes, la Directive sur l'approvisionnement et la Directive sur les frais de déplacement, de repas et d'accueil, pour satisfaire aux attentes du gouvernement quant à son fonctionnement.

Conformément aux exigences du Règlement de l'Ontario 304/04, le Centre doit rédiger chaque année un rapport annuel. Le rapport annuel 2013-2014 comprend les états financiers vérifiés du Centre et fait partie de sa structure de responsabilité. Il est remis au ministre, qui le dépose à l'assemblée législative de l'Ontario, et il est ensuite consultable par le public sur le site Web du Centre, à **cwae.ca**.

Le conseil d'administration est chargé de veiller à ce que l'exploitation et les opérations financières du Centre fassent l'objet d'une vérification annuelle externe, conformément au Règlement de l'Ontario 304/04 et au protocole d'entente. Cette vérification annuelle est ensuite soumise à l'examen du vérificateur général de l'Ontario. De plus, les activités du Centre sont examinées par le ministre au moins une fois tous les trois ans et celui-ci peut demander une vérification en tout temps.

La Directive sur l'établissement et l'obligation de rendre compte des organismes exige aussi que le Centre prépare chaque année un plan d'activités continu portant sur une période minimale de trois ans. Il incombe au conseil d'administration d'en surveiller et diriger l'élaboration et l'application, notamment d'examiner les risques, les mesures de rendement et les résultats en collaboration avec le Ministère. Comme le plan d'activités contient des renseignements stratégiques, il n'est pas rendu public.

Outre les rapports annuels et les plans d'activités, le Centre est chargé d'élaborer et de mettre en pratique les politiques et procédures nécessaires pour assurer la transparence et la reddition des comptes de son exploitation.

# CONSEIL D'ADMINISTRATION, 2013–2014

Le lieutenant-gouverneur en conseil nomme les membres du conseil d'administration du Centre sur recommandation du ministre. Les membres sont nommés pour un mandat maximal de deux ans pouvant être renouvelé. Le conseil rend compte à l'Assemblée législative de l'Ontario par l'intermédiaire du ministre. Il est responsable de la surveillance générale des activités du Centre. Le conseil se réunit régulièrement.

### John Stager, président

**Membre depuis :** le 17 décembre 2013 **Mandat actuel :** du 17 décembre 2013 au

16 décembre 2015

M. Stager possède plus de 30 ans d'expérience dans la gestion environnementale et la transformation organisationnelle. De 2008 à 2012, M. Stager a été inspecteur en chef de l'eau potable pour la province de l'Ontario et aussi sous-ministre adjoint pour la Division de la gestion de la qualité de l'eau potable du ministère de l'Environnement de l'Ontario. Avant d'occuper ce poste, M. Stager a été directeur du sous-ministre adjoint pour l'initiative de modernisation des activités d'enquête, d'inspection et d'application des lois de 2004 jusqu'à 2008. Dans ce rôle, M. Stager a entrepris une série d'initiatives de modernisation visant l'observation des mesures législatives dans treize ministères de l'Ontario.

En 2000, M. Stager a représenté le gouvernement de l'Ontario à Walkerton, en offrant un soutien interministériel à des personnes, des familles et des entreprises à la suite de la flambée épidémique d'E. coli.

M. Stager détient un baccalauréat en sciences de l'Université Acadia et est diplômé de l'« Ivey Executive Program » de l'Université Western et de l'« Executive Program on Strategic Management of Regulatory and Enforcement Agencies » de l'Université Harvard. En 2008, M. Stager a été le récipiendaire du prix Améthyste du gouvernement de l'Ontario pour son leadership innovateur.

# Nancy Kodousek, ing., vice-présidente

Directrice des services d'approvisionnement en eau, région de Waterloo

Membre depuis : le 12 octobre 2004 Mandat actuel : du 29 août 2012 au

28 août 2014

M<sup>me</sup> Kodousek possède plus de 29 années d'expérience à titre de cadre supérieur de réseaux municipaux et privés d'eaux usées et d'eau potable. Avant de devenir directrice des services d'approvisionnement en eau pour la région de Waterloo, elle a occupé des postes de gestion semblables à AWS Engineers & Planners (anciennement Azurix) et pour la région d'Ottawa-Carleton.

M<sup>me</sup> Kodousek est membre de l'Ordre des ingénieurs de l'Ontario, de l'Ontario Society of Professional Engineers, de l'American Water Works Association et de l'Ontario Water Works Association. Elle siège bénévolement à plusieurs comités, notamment de l'Association canadienne des eaux potables et usées et du Consortium sur les eaux urbaines au Canada du Réseau canadien de l'eau. Elle est titulaire d'un certificat d'exploitant (niveau IV) de réseaux de traitement et de distribution d'eau potable, et de collecte et de traitement des eaux usées.

### **Cathie Brown**

Conseillère principale, Association des municipalités de l'Ontario

**Membre depuis :** le 12 octobre 2004 **Mandat actuel :** du 20 août 2013 au

19 août 2015

M<sup>me</sup> Brown est conseillère principale à l'Association des municipalités de l'Ontario. Auparavant, elle était gestionnaire de projet en protection des eaux de source pour l'Ausable Bayfield Maitland Valley Source Protection Region.

M<sup>me</sup> Brown est également chargée de cours sur la santé rurale à la faculté des sciences de la santé de l'Université Western.

# 11 ARTICLES, RAPPORTS ET PRÉSENTATIONS DE RECHERCHE ONT ÉTÉ PUBLIÉS

### Lou Anthony D'Alessandro

Inspecteur de la santé publique, bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound, division de la santé environnementale

Membre depuis : le 12 octobre 2004 Mandat actuel : du 20 août 2013 au

19 août 2015

M. D'Alessandro est un inspecteur certifié de la santé publique ayant plus de 25 ans d'expérience dans ce domaine. Il travaille actuellement pour le bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound à titre d'inspecteur de la santé publique au sein de la division de la santé environnementale. M. D'Alessandro est titulaire de certificats d'analyse de la qualité de l'eau (classe 1), d'inspecteur de réseaux d'égouts autonomes (partie 8 – réseaux septiques – du Code du bâtiment de l'Ontario) et d'exploitant de petits réseaux d'eau. M. D'Alessandro a administré plusieurs programmes créés en vertu de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé*.



Participants à l'atelier sur les petits réseaux en train de faire un exercice dans l'installation de démonstration technologique.

### Rui De Carvalho, M.Ing., ing.

Vice-président principal,

R.J. Burnside & Associates Limited

Membre depuis : le 12 octobre 2004

Président : du 8 septembre 2009 au

7 septembre 2012

Mandat actuel : du 12 septembre 2012 au

11 septembre 2014

M. De Carvalho a plus de 36 ans d'expérience à titre d'ingénieur-conseil dans le secteur de l'approvisionnement en eau, tant au Canada qu'à l'étranger. En plus d'avoir exercé diverses fonctions dans des projets d'alimentation en eau municipale, il possède plus de 20 ans d'expérience dans la planification, la conception et la mise en œuvre d'infrastructures et de réseaux d'alimentation en eau pour des collectivités des Premières nations en Ontario et au Labrador. M. De Carvalho a, au cours des sept dernières années, dirigé pour Burnside une série de projets majeurs liés à la reconstruction et à la gestion de l'infrastructure urbaine d'alimentation en eau au Mozambique.

M. De Carvalho est un ingénieur-conseil accrédité par l'Ordre des ingénieurs de l'Ontario, un ingénieur environnemental certifié par l'American Academy of Environmental Engineers et un membre de l'American Water Works Association, de l'Ontario Water Works Association, de la Water Environment Federation et de la Société canadienne de génie civil.

### **Wayne Manley**

Expert-conseil

Membre depuis : le 12 octobre 2004 Mandat actuel : du 20 août 2013 au

19 août 2015

M. Manley travaille dans la certification et la formation des exploitants de réseaux d'eau potable depuis le début des années 1980. Au cours des vingt dernières années, il a donné de la formation à des exploitants de réseaux d'eau potable, y compris des Premières nations, partout en Ontario.

M. Manley possèdes plus de 30 ans d'expérience dans le secteur du traitement de l'eau potable municipale. Il a déjà occupé le poste de surintendant de la station de traitement de l'eau de Peterborough.

M. Manley est membre de l'American Water Works Association

### **Delbert (Deb) Shewfelt**

Maire, ville de Goderich

**Membre depuis :** le 10 avril 2013 **Mandat actuel :** du 10 avril 2013 au

9 avril 2015

Le maire Shewfelt a été conseiller municipal, préfet et maire de la ville de Goderich pendant plus de 28 ans, dont 22 au poste de maire.

Le maire Shewfelt a aussi été conseiller du comté de Huron pendant quatre ans dans les années 1970 et depuis 2000 jusqu'à maintenant, et a été président de conseil du comté de Huron (2008). Avant d'occuper son poste actuel, le maire Shewfelt a été agent immobilier et promoteur immobilier.

Le maire Shewfelt est membre de plusieurs conseils et comités, notamment le comité des maires de la Lake Huron Southeast Shores Initiative, la Great Lakes and St. Lawrence Cities Initiative, l'Office de protection de la nature de la vallée de la Maitland (président) et le comité mixte de gestion de l'Ausable Bayfield Maitland Valley Source Protection Region.

Le maire Shewfelt a été membre du groupe consultatif de l'Ontario Drinking Water Standard of Care Committee et a été président de l'Ontario Municipal Water Association.

### Stephen Spitzig, CPA, CMA

Comptable professionnel agréé, comptable en management accrédité

Membre depuis : le 12 octobre 2004 Mandat actuel : du 29 août 2012 au

28 août 2014

M. Spitzig est propriétaire de Speedy Tax & Bookkeeping, un cabinet comptable local spécialisé dans la comptabilité, la paie, et les déclarations fiscales de nombreuses petites et moyennes entreprises et exploitations agricoles de la région de Walkerton.

M. Spitzig possède 29 années d'expérience en comptabilité et a obtenu son titre de comptable professionnel agréé en 2014.

Il a reçu son titre de comptable en management accrédité de la Society of Management Accountants of Ontario en 1999. Il détient aussi un baccalauréat spécialisé en administration des affaires de l'Université Wilfrid Laurier.

Natif de la ville de Chepstow en Ontario, M. Spitzig entretient des liens étroits avec la région de Walkerton.

#### **Susan Todd**

Doyenne, faculté des sciences et de la technologie de l'ingénierie, Durham College Membre depuis : le 15 septembre 2010 Mandat actuel : du 31 octobre 2012 au 30 octobre 2014

Mme Todd œuvre dans le secteur de l'enseignement postsecondaire depuis 20 ans. Elle est actuellement doyenne de la faculté des sciences et de la technologie de l'ingénierie de Durham College à Oshawa (Ontario), où elle collabore avec les membres du comité consultatif des programmes, des partenaires industriels, le corps professoral et des étudiants pour veiller au caractère moderne et innovant des programmes de l'établissement.

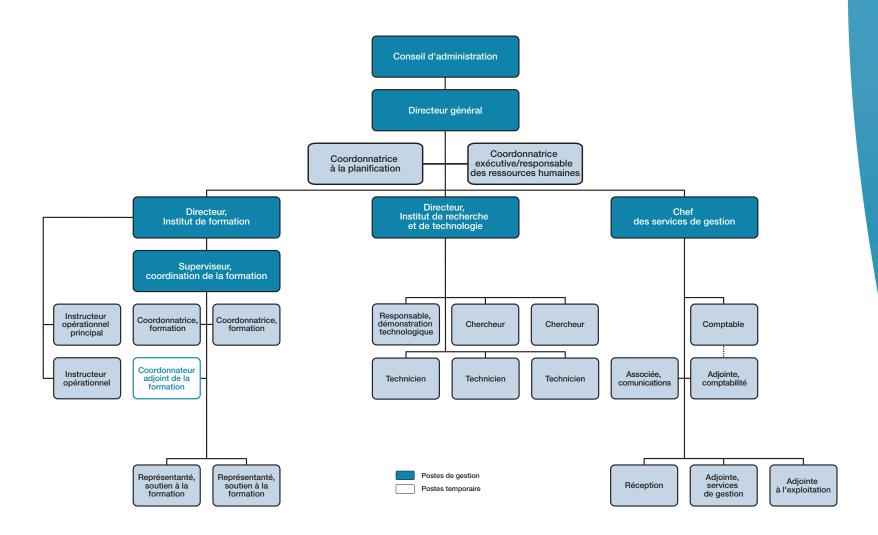
Avant de devenir doyenne, Mme Todd a donné des cours de niveau postsecondaires en chimie, biologie et mathématiques, et elle a élaboré huit nouveaux programmes d'enseignement au Durham College, notamment celui de technicien en qualité de l'eau.

Elle a aussi occupé des postes dans le secteur privé et au gouvernement fédéral.



Lindsay Ariss, technicienne, en train de travailler avec des participants dans le laboratoire durant le cours de base à l'intention des apprentisexploitants de réseaux d'eau potable.

### **ORGANIGRAMME**



Au 10 décembre 2013

# BUTS ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Le plan d'activités du Centre expose son orientation future, qui est de faire le meilleur usage possible de ses ressources pour atteindre ses objectifs. Le présent rapport annuel fait état des progrès réalisés par le Centre dans ce sens, notamment en ce qui concerne les points suivants :

- 1. Répondre aux besoins des professionnels du secteur de l'eau en offrant une gamme complète de cours de formation de la plus haute qualité possible à travers la province.
- 2. Être le numéro un en Ontario pour la démonstration des technologies classiques et avancées de traitement de l'eau potable et l'utilisation de cette capacité en tant que plateforme de formation pratique.
- 3. Devenir un chef de file dans la communication de l'information et le transfert du savoir sur des solutions rentables destinées aux petits réseaux d'eau potable. Évaluer les lacunes et les besoins dans la recherche, conseiller le Ministère au sujet des priorités de recherche et donner suite aux orientations édictées par le Ministère. Commanditer des recherches dans des activités liées aux objectifs du Centre.
- 4. Gérer les fonctions de communication et d'administration internes du Centre.

# RÉSUMÉ DES OBJECTIFS DE RENDEMENT POUR LES ACTIVITÉS DE 2013-2014

Initiative	Description	Indicateurs de rendement	État	Commentaires	
Formation	Répondre aux besoins des professionnels du secteur de l'eau en offrant une gamme complète de cours de formation de la plus haute qualité possible à travers la province.	Augmentation du nombre de personnes formées  Augmenter de 5 pour cent le nombre de personnes formées.	Non réalisé	Diminution d'environ 27 pour cent du nombre de personnes formées en 2013-2014.  Le Centre s'est fixé un objectif élevé pour le nombre de personnes formées mais n'a pas été capable de l'atteindre pour diverses raisons.  Le Centre continue d'essayer de déterminer les raisons de la diminution du nombre de participants à la formation, mais est optimiste car il pense que des nouveaux cours, des plans de formation personnalisés pour les municipalités et un nouveau programme dans des domaines avancés contribueront à accroître le nombre d'inscriptions en 2014-2015. Le matériel de formation pour le cours sur la norme de diligence en vertu de la <i>Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable</i> est en cours de révision et sera prêt pour les élections municipales de l'automne 2014. L'intérêt qu'il pourrait susciter auprès des nouveaux responsables municipaux élus pourrait provoquer un accroissement de la demande pour ce cours. Le plan d'activités actuel du Centre a fixé un objectif plus modéré de formation de 7 500 participants en 2014-2015.	
		Évaluation de la qualité de la formation  Maintenir un indice d'assurance de la qualité  > 0,85. L'indice d'assurance de la qualité est une évaluation de la qualité de la formation.	Réalisé	L'indice d'assurance de la qualité pour 2013-2014 était de 0,922. Le maximum est 1,0.	
		Nombre de cours pratiques Offrir 23 cours pratiques.	Réalisé	Le Centre a donné 23 cours pratiques et 28 modules de formation de deux heures Maintenancefest en 2013-2014.	
Démonstration technologique	Étre le numéro un en Ontario pour la démonstration des technologies classiques et avancées de traitement de l'eau potable et l'utilisation de cette capacité en tant que plateforme de formation pratique.	Nombre de jours de formation pratique  Donner 49 jours de formation pratique. Un jour de formation comprend sept heures.	Réalisé	Le Centre a donné 50,13 jours de formation pratique en 2013-2014, ce qui représente une augmentation d'environ 2 pour cent par rapport à 2012-2013.	
Recherche	Devenir un chef de file dans la communication de l'information et le transfert du savoir sur des solutions rentables destinées aux petits réseaux d'eau potable. Évaluer les lacunes et les besoins dans la recherche, conseiller le Ministère au sujet des priorités de recherche et donner suite aux orientations édictées par le Ministère. Commanditer des recherches dans des activités liées aux objectifs du Centre.	Nombre de publications  Publier huit rapports de projet de recherche soutenus par le Centre, notamment des rapports de recherche internes, des publications à comité de lecture et des présentations externes par le personnel du Centre.	Réalisé	Le Centre a produit 11 publications de recherche en 2013-2014.	
Services de gestion	Gérer les fonctions de communication et d'administration internes du Centre.	Audit par un tiers et examen opérationnel  Avoir des résultats positifs à un examen opérationnel et à un audit par un tiers.	Réalisé	Aucune faiblesse significative n'a été identifiée par l'audit effectué par un tiers des comptes et des opérations financières du Centre ou dans l'examen opérationnel.	

### PREMIER BUT

Répondre aux besoins des professionnels du secteur de l'eau en offrant une gamme complète de cours de formation de la plus haute qualité possible à travers la province.

### **Objectif**

Élaborer et offrir des cours de formation obligatoires et du CWAE, et augmenter le nombre de participants inscrits de 5 pour cent.

### Résultats

Le Centre continue de répondre aux besoins en formation des propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable à travers l'Ontario. En 2013-2014, le Centre a effectué deux sondages pour mesurer l'efficacité de sa capacité à répondre aux besoins en formation sur l'eau potable dans la province. Le Centre a envoyé le premier questionnaire à toutes les municipalités de l'Ontario qui exploitent des réseaux de distribution et (ou) de traitement d'eau potable dont il possédait les coordonnées. L'Ontario Municipal Water Association a distribué le second questionnaire à tous ses membres. Quatre-vingt-quatorze pour cent des répondants ont donné une

cote de « satisfaisant », « bon » ou « excellent » lorsqu'on leur demandait comment ils noteraient la capacité du Centre à répondre à leurs besoins de formation.

### **Statistiques sur la formation**

Depuis sa création, le Centre a formé 48 585 participants. Le nombre total de personnes formées a été de 5 488 en 2013-2014, ce qui représente une diminution par rapport aux 7 519 personnes qui ont été formés en 2012-2013. Le tableau de la page 21 indique le nombre de participants pour toutes les initiatives de formation du Centre.

Le Centre s'est fixé un objectif élevé pour le nombre de personnes formées mais n'a pas été capable de l'atteindre pour diverses raisons. La demande pour le cours sur la norme de diligence en vertu de la Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable a diminué après que l'article 19 de la Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable est entré en viqueur

le 31 décembre 2012. En outre, le nombre de participants ayant suivi au Centre le cours de base à l'intention des apprentis-exploitants de réseaux d'eau potable a diminué car un plus grand nombre d'étudiantes et étudiants du niveau postsecondaire reçoivent cette formation dans les collèges de l'Ontario qui offrent ce cours dans leur programme d'études. On s'attend à ce que l'incidence sur le Centre se poursuive. Enfin, un nombre de participants plus faible que prévu se sont inscrits au cours Traitement et distribution d'une eau potable salubre. Le Centre a déterminé que les inscriptions à ce cours obligatoire pour le renouvellement du certificat sont cycliques, car un nouveau cours sort tous les trois ans. Les inscriptions sont plus élevées durant le premier exercice au cours duquel le cours est offert (2012-2013) et diminuent durant le deuxième et le troisième exercice.

Le Centre continue d'essayer de déterminer les raisons de la diminution du nombre de participants à la formation, mais est optimiste, car il pense que des nouveaux cours, des plans de formation personnalisés pour les municipalités et un nouveau programme dans des domaines avancés contribueront à accroître le nombre d'inscriptions en 2014-2015. Le matériel de formation pour le cours sur la norme de diligence en vertu de la Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable est en cours de révision et sera prêt pour les élections municipales de l'automne 2014. L'intérêt qu'il pourrait susciter auprès des nouveaux responsables municipaux élus pourrait provoquer un accroissement de la demande pour ce cours. Le plan d'activités actuel du Centre a fixé un objectif plus modéré de formation de 7 500 participants en 2014-2015.



Participants à l'événement Maintenancefest régional, organisé de concert avec la 19<sup>e</sup> assemblée générale annuelle et conférence de formation de l'Aboriginal Water and Wastewater Association of Ontario, en train de travailler avec le scientifique Xiaohui Jin durant un module de formation pratique.

# Indice d'assurance de la qualité

Le Centre s'est résolument engagé sur la voie de l'excellence et de l'amélioration continue de sa formation. Le Centre utilise un indice d'assurance de la qualité de la formation pour mesurer la satisfaction des participants à la formation et l'efficacité de la formation. L'indice d'assurance de la qualité pour 2013-2014 était de 0,922 pour un maximum possible de 1,0. Pour l'ensemble des cours, 92,2 pour cent des répondants au sondage ont accordé une cote de « bon » ou « excellent ». Les mesures suivantes servent à établir l'indice d'assurance de la qualité :

- Évaluation des participants consistant en une cote pour l'instructeur, le contenu du cours et le cours dans son ensemble.
- Évaluation des participants après la formation comprenant des questions semblables à celles des formulaires d'évaluation initiaux des participants.
- Évaluation des cours effectuée par le personnel du Centre pour obtenir plus d'informations sur le contenu du cours et les instructeurs.

Divers facteurs contribuent à la qualité élevée de la formation offerte par le Centre, et il s'agit notamment des instructeurs. Les instructeurs du Centre sont tenus de passer un cours de formation d'une durée de deux jours

qui inclut une évaluation pratique de leur habilité à donner la formation. Pour satisfaire aux besoins des exploitants des réseaux d'eau potable, le Centre crée des nouveaux cours en se basant sur les commentaires de publics cibles, les normes de l'industrie et les recommandations du comité consultatif sur la formation du Centre. Le comité consultatif sur la formation favorise l'amélioration continue du programme de formation en examinant le plan de formation annuel et en donnant des recommandations sur la facon dont le Centre peut le mieux répondre aux besoins en formation du secteur de l'eau potable de l'Ontario. Le comité est composé d'employés du Centre et d'un large éventail de spécialistes du secteur de l'eau qui y participent sur une base bénévole.

# 92 POUR CENT DES RÉPONDANTS DU SONDAGE ONT INDIQUÉ QUE LEUR FORMATION ÉTAIT BONNE OU EXCELLENTE

### **Formation pratique**

En 2013-2014, le Centre a atteint son objectif de 23 cours pratiques ainsi que de 28 modules de formation de deux heures dans les Maintenancefest. La formation pratique est populaire chez les participants, et, en raison de sa nature interactive, peut être plus efficace que la formation donnée avec un cours magistral.

### Formation obligatoire

Le Centre administre et donne trois cours obligatoires du Ministère : Cours de base à l'intention des apprentis-exploitants de réseaux d'eau potable, Exploitation des petits réseaux d'eau potable et Traitement et distribution d'une eau potable salubre. En collaboration avec le Ministère, le Centre est en train de réviser le cours de base à l'intention des apprentis-exploitants de réseaux d'eau potable et d'élaborer la version 2015-2017 du cours obligatoire pour le renouvellement du certificat.

# Formation sur la norme de diligence

En 2013-2014, le Centre a continué de présenter le cours sur la norme de diligence en vertu de la *Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable* pour aider les responsables, les conseillers et les décideurs municipaux à comprendre les obligations que leur impose ce texte législatif. Ce cours est en train d'être refondu en collaboration avec le Ministère.

# Formation sur les petits réseaux

Les ateliers sur les petits réseaux, qui sont spécialement destinés aux propriétaires et aux exploitants de petits réseaux d'eau potable, ont attiré 105 participants au Centre les 23 et 24 octobre 2013. L'Ontario Water Works Association a présenté conjointement ces événements, qui comprenaient six modules de formation portant sur l'exploitation et l'entretien des petits réseaux d'eau potable. Le Centre a aussi continué à donner le cours Formation pratique pour les propriétaires et exploitants de petits réseaux d'eau potable,

qui vise les petits réseaux réglementés en vertu du Règlement de l'Ontario 170/03 pris en application de la *Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable*, ou du Règlement de l'Ontario 319/08 pris en application de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé*.

### Unité de formation mobile

L'unité de formation mobile du Centre constitue un moyen de prestation de la formation qui permet de réduire les coûts de déplacement des membres des municipalités et des propriétaires de petits réseaux d'eau, qui peuvent rester dans leur communauté pendant qu'ils suivent la formation. En 2013-2014, le Centre et le Confederation College ont conclu une nouvelle entente selon laquelle le collège exploitera l'unité de formation mobile pour le compte du Centre. L'unité de formation mobile a permis de donner une formation à 30 participants dans des collectivités petites et éloignées du Nord de l'Ontario.

#### **Maintenancefest**

En 2013-2014, quatre événements régionaux Maintenancefest ont permis de former 219 participants à Barrie, Kingston, Niagara Falls (dans le cadre de la 19° assemblée générale annuelle et conférence de formation de l'Aboriginal Water and Wastewater Association of Ontario) et à Thunder Bay (dans le cadre de la Northwestern Ontario Water & Wastewater Conference). Le Centre a organisé le troisième Maintenancefest annuel en août 2013. Le Maintenancefest constitue une expérience de formation unique en son genre, au cours de laquelle sont organisés divers modules de formation pratique animés par des experts du secteur de l'eau potable.

# Ateliers sur la Norme de gestion de la qualité de l'eau potable

Le Centre, le Ministère et le Municipal Water and Wastewater Regulatory Committee – une tribune libre pour les employés des propriétaires de réseaux et des organismes d'exploitation dont le but est de discuter de la conformité des réseaux d'eau et d'eaux usées – ont organisé des ateliers sur la Norme de gestion de la qualité de l'eau potable à Timmins et Thunder Bay en avril 2013. Ces ateliers de deux jours ont permis de faire un suivi du cours existant sur la Norme de gestion de la qualité de l'eau potable et ont offert une occasion unique d'échange entre les

participants et les experts invités. Au cours des ateliers, des renseignements ont été présentés sur les pratiques exemplaires concernant les vérifications internes, les vérifications externes, les améliorations continues et l'intégration de la Norme de gestion de la qualité de l'eau potable dans les activités quotidiennes.



Participants travaillant à une activité durant l'événement

Maintenancefest régional de Thunder Bay organisé conjointement

avec la Northwestern Ontario Water & Wastewater Conference.

## TABLEAU 1 : STATISTIQUES SUR LA FORMATION\*

Cours	Nombre de personnes formées 2011-2012	Nombre de personnes formées 2012-2013	Nombre de personnes formées 2013-2014	Total sur trois ans
Cours de base à l'intention des apprentis-exploitants de réseaux d'eau potable	295	307	248	850
Protection de la qualité de l'eau potable (en classe)	650	_ **	_ **	650
Protection de la qualité de l'eau potable (par correspondance)	128	_**	_ **	128
Traitement et distribution d'une eau potable salubre (en classe)	824	1 940	937	3 701
Traitement et distribution d'une eau potable salubre (par correspondance)	24	211	255	490
Exploitation des petits réseaux d'eau potable (par correspondance)	1 094	1 113	1 016	3 223
Exploitation des petits réseaux d'eau potable (en ligne)	360	462	433	1 255
Exploitation des petits réseaux d'eau potable (en classe)	47	27	22	96
TOTAL PARTIEL : COURS OBLIGATOIRES	3 422	4 060	2 911	10 393
Cours du CWAE	2 487	2 288	1 895	6 670
Norme de diligence – Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable	524	625	170	1 319
Programme de délivrance des permis de réseaux municipaux d'eau potable (en classe)	165	185	151	501
Cours en ligne du Northern Centre for Advanced Technology	151	361	361	873
TOTAL	6 749	7 519	5 488	19 756

<sup>\*</sup> Depuis sa création, le Centre a formé 48 585 participants.

<sup>\*\*</sup> Le tableau montre la transition entre le cours obligatoire pour le renouvellement du certificat Protection de la qualité de l'eau potable et le cours Traitement et distribution d'une eau potable salubre, que le Centre offre depuis le 1er janvier 2012. Les exploitants doivent suivre les cours obligatoires pour obtenir ou conserver leur certification.

# DEUXIÈME BUT

Être le numéro un en Ontario pour la démonstration des technologies classiques et avancées de traitement de l'eau potable et l'utilisation de cette capacité en tant que plateforme de formation pratique.

### **Objectifs**

Offrir une plateforme de formation pratique aux étudiants, exploitants et professionnels de l'eau potable et servir de ressource pour les diverses technologies disponibles de traitement et de distribution de l'eau potable.

### Résultats

Les programmes de formation du Centre comprennent des cours du CWAE et des événements qui intègrent une formation pratique. Ces programmes continuent de connaître un grand succès. Le Centre a donné 50,13 jours de formation pratique en 2013-2014, ce qui dépasse l'objectif de 49 jours de formation pratique.

Le nombre de jours de formation pratique inclut la formation donnée à des étudiantes et étudiants du niveau postsecondaire. En 2013-2014, le Centre a donné une formation pratique à 82 étudiants provenant de sept collèges qui avaient conclu une entente avec le Ministère pour la prestation du cours de base à l'intention des apprentis-exploitants dans le cadre de leur programme d'études.

# 105 PARTICIPANTS ONT ASSISTÉ À DEUX ATELIERS SUR LES PETITS RÉSEAUX OFFRANT UNE FORMATION PRATIQUE AUX PROPRIÉTAIRES ET EXPLOITANTS DES PETITS RÉSEAUX D'EAU POTABLE

Les étudiantes et étudiants de l'Université Western ont aussi reçu une formation pratique.

Le Centre continue d'actualiser l'installation de démonstration technologique avec les technologies les plus courantes utilisées dans le traitement et la distribution de l'eau potable. En 2013-2014, le Centre a installé un système de nanofiltration/osmose inverse dans l'installation de démonstration technologique. Le système de nanofiltration/osmose inverse comporte trois membranes interchangeables, un filtre à cartouche de cinq microns pour le prétraitement et des instruments de

mesure du débit et de la pression. Il offre des nouvelles possibilités pour la recherche, l'enseignement et la formation pratique.

Étudiants du Centennial
College of Applied Arts
and Technology en train
de travailler à une activité
de formation pratique dans
l'installation de démonstration
technologique.



## TROISIÈME BUT

Devenir un chef de file dans la communication de l'information et le transfert du savoir sur des solutions rentables destinées aux petits réseaux d'eau potable. Évaluer les lacunes et les besoins dans la recherche, conseiller le Ministère au sujet des priorités de recherche et donner suite aux orientations édictées par le Ministère. Commanditer des recherches dans des activités liées aux objectifs du Centre.

### **Objectifs**

Communiquer des informations aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable de l'Ontario. Appliquer les résultats des recherches aux programmes de formation du Centre, y compris ceux concernant les petits réseaux. Mettre l'installation de démonstration technologique à la disposition des chercheurs et fournir une assistance technique professionnelle. Effectuer des

recherches entrant dans le cadre du mandat du Centre et surveiller les projets en cours.

### Résultats

En 2013-2014, le Centre a produit 11 publications de recherche, incluant des rapports de recherche internes, des publications revues à comité de lecture et des présentations externes, dépassant ainsi son objectif de huit projets de recherche publiés. De plus amples renseignements sur

ces projets sont publiés sur le site Web du Centre : http://www.wcwc.ca/fr/research/ projects-publications/. Un aperçu de ces publications est donné ci-dessous :

Biofiltration as a Pretreatment to Control Low Pressure Membrane Fouling During Drinking Water Treatment (La biofiltration en tant que traitement préalable pour contrôler l'encrassement des membranes basse pression lors du traitement de l'eau potable). Ce rapport de recherche a été



Membres du conseil consultatif sur la recherche avec le directeur général par intérim, Souleymane Ndiongue.

Rangée arrière, de gauche à droite : Souleymane Ndiongue, Ron Hofmann. Rangée avant, de gauche à droite : Xiaohui Jin, Victoria Colling, Ralph Stanley, Susan Weir, Stephen Burns, James Phippen, Bill Dukes. Paul Otis et Usha Srinivasan ne sont pas dans la photo.

- présenté à la conférence annuelle conjointe de l'Ontario Water Works Association et de l'Ontario Municipal Water Association, et au salon professionnel de l'Ontario Water Works Equipment Association à Ottawa, Ontario, en mai 2013.
- ➤ Blue-Green Algae Treatment Challenges:
  A Large, Small and Household Drinking
  Water Perspective (Les défis de l'élimination
  des algues bleu-vert: vue d'ensemble pour
  l'eau potable dans les foyers et les petites et
  grandes installations). Le Centre a présenté
  ce rapport de recherche au Clean and
  Safe Drinking Water Workshop de 2014 à
  Gander, Terre-Neuve, en mars 2014.
- Challenges to Treat Cyanotoxins from Drinking Water on a Large, Small and Household Scale (Les défis de l'élimination des cyanotoxines dans l'eau potable dans les foyers et les petites et grandes installations). Le Centre a présenté ce rapport de recherche à la conférence et exposition annuelle de l'American Water Works Association à Denver, Colorado, en juin 2013.
- Challenges to Treat Cyanotoxins from Drinking Water on a Large, Small and Household Scale (Les défis de l'élimination des cyanotoxines dans l'eau potable

- dans les foyers et les petites et grandes installations). Le Centre a présenté ce rapport de recherche à la conférence annuelle conjointe de l'Ontario Water Works Association et de l'Ontario Municipal Water Association, et au salon professionnel de l'Ontario Water Works Equipment Association à Ottawa, Ontario, en mai 2013.
- > Evaluation of Slow Sand Filtration,
  Conventional Treatment, and Dissolved
  Air Flotation: A Comparative Study
  (Évaluation de la filtration lente sur sable,
  du traitement classique et de la flottaison
  à l'air dissous: une étude comparative). Le
  Centre a présenté ce rapport de recherche
  à la 49e conférence canadienne sur la
  gestion des eaux usées et symposium du
  Centre du Canada sur la recherche sur la
  qualité de l'eau à Niagara-on-the-Lake,
  Ontario, en mars 2014.
- Low-pressure Membrane Fouling Minimization with Biofiltration Pretreatment during Drinking Water Treatment (Minimisation de l'encrassement des membranes basse pression avec prétraitement par biofiltration lors du traitement de l'eau potable). Ce rapport de recherche a été présenté à la 7e conférence sur la technologie des membranes

- spécialisées et salon sur le traitement et la réutilisation des eaux potables et des eaux usées de l'International Water Association à Toronto, Ontario, en août 2013.
- Monitoring Cyanobacteria and Cyanotoxins in Two Inland Lakes (Surveillance des cyanobactéries et des cyanotoxines dans deux lacs intérieurs). Le Centre a présenté ce rapport de recherche sur des questions environnementales liées à l'eau potable au 28° Symposium de l'Est du Canada sur la recherche sur la qualité de l'eau à Kingston, Ontario, en octobre 2013.
- Reduction of Iron and Manganese and Evaluation of Alternate Media (Réduction du fer et du manganèse et évaluation d'autres matériaux filtrants). Le Centre a terminé la version préliminaire de ce rapport provisoire en octobre 2013.
- > Removal of Cyanobacteria and Cyanotoxins by Treatment Processes Used in Very Small Drinking Water Systems (Élimination des cyanobactéries et des cyanotoxines par des processus de traitement utilisés dans les très petits réseaux d'eau potable). Ontario Pipeline a publié ce rapport de recherche dans son numéro du printemps 2014 (vol. 10, n° 1).

- Recherche et priorités de recherche de l'Institut de technologie. Le Centre a terminé son rapport interne en juillet 2013.
- > Treatment Options for the Cyanobacterial Neurotoxin Anatoxin-a: The Role of Activated Carbon Adsorption (Possibilités de traitement pour l'anatoxine-a des neurotoxines de cyanobactérie: le rôle de l'absorption par le charbon actif). Ce rapport de recherche a été présenté à la 49° conférence canadienne sur la gestion des eaux usées et symposium du Centre du Canada sur la recherche sur la qualité de l'eau à Niagara-on-the-Lake, Ontario, en mars 2014.

### Recherche en cours

Le Comité consultatif sur la recherche

– composé d'employés du Centre et de
personnes qui participent volontairement et
apportent leur expertise dans la recherche
sur l'eau et l'exploitation des petits et grands
réseaux d'eau – a identifié, évalué et classé
par priorité les lacunes dans la recherche sur
l'eau potable, et a examiné les recherches
en cours et proposées du plan de recherche
annuel du Centre. Les projets de recherche en
cours et proposés sont :

> **Biofiltration**: Ce projet de recherche porte principalement sur un essai pilote de

biofiltration pour le prétraitement de l'eau avant son passage dans les membranes en céramique. Le Centre apporte son soutien à des chercheurs de l'Université de Waterloo qui dirigent ce projet. Le programme des projets liés à l'eau du Fonds pour la recherche en Ontario a financé ce projet en 2011.

Solutions de traitement des eaux contenant du fer et du manganèse :

Ce projet de recherche étudie les moyens de traiter les eaux de faible turbidité contenant des substances organiques, et de les déminéraliser et d'éliminer le fer et le manganèse. Les objectifs de ce projet de recherche sont l'évaluation des performances de diverses technologies en ce qui concerne l'élimination du fer et du manganèse et l'amélioration de la qualité générale de l'eau traitée d'origine souterraine sous influence directe d'eau de surface ayant de faibles niveaux de turbidité et une faible teneur en substances organiques.

Étude des lacs Rosalind et Marl: Ce projet vise à identifier les effets de la charge en éléments nutritifs sur la prolifération des cyanobactéries, à évaluer l'impact des cyanobactéries sur la qualité de l'eau et à identifier les niveaux de cyanotoxines dans deux lacs locaux sujets à la prolifération des cyanobactéries. Le Centre participe au comité sur la qualité des eaux de surface de la municipalité de Brockton et apporte une contribution en nature à ce projet en mesurant et surveillant des paramètres de la qualité de l'eau. La participation à ce projet concernant un problème environnemental lié à l'eau potable est aussi utile à la collectivité locale.

- > Évaluation quantitative des risques microbiologiques : Cette revue de la littérature évalue la vulnérabilité des virus à la désinfection et les processus de traitement dans divers approvisionnements en eau.
- > Comparaison de technologies dans des situations équivalentes, phase deux : Cette étude comparative étudie la performance de la filtration lente sur sable, du traitement classique et de la flottaison à l'air dissous en ce qui concerne l'utilisation de produits chimiques, la consommation d'énergie et la production de boue.
- > Filtration lente sur sable : Ce projet de recherche étudie la formation d'une couche biologique active dans le filtre à sable dans le but de définir les critères et la méthodologie d'un nettoyage régulier

- efficace et d'identifier des paramètres de la qualité de l'eau pouvant indiquer l'efficacité de la maturation du filtre. Il explore également les effets d'un ajout d'éléments nutritifs sur la performance du processus de filtration lente sur sable et les mécanismes de formation de la couche biologique active.
- Évaluation technologique des points d'entrée et des points d'utilisation des petits réseaux : Ce projet de recherche évalue l'efficacité et l'adéquation des technologies de traitement des petits réseaux d'eau potable pour l'élimination des cyanotoxines.
- > Utilisation de peroxyde d'hydrogène pour la désinfection : Cette revue de la littérature évalue l'utilisation du peroxyde d'hydrogène pour la désinfection et les méthodes de mesure du peroxyde d'hydrogène résiduel.

### Recherche commanditée

En 2013-2014, le Centre a accordé une subvention à la chaire de recherche industrielle en traitement de l'eau du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie de l'Université de Waterloo. Le Centre apporte son soutien à un domaine de recherche lié à l'élaboration de stratégies de lutte contre les cyanotoxines. Ce projet de recherche est en cours.

Le Centre a aussi conclu une entente de subvention avec le réseau de recherche RES'EAU WaterNET. Il commanditera le réseau de recherche RES'EAU WaterNET, qui dirige la seconde phase d'un projet traitant de questions importantes auxquelles sont confrontés les propriétaires, les exploitants et les organismes d'exploitation des petits réseaux d'eau potable.

#### **Prix**

Xiaohui Jin, un scientifique du Centre, a obtenu la deuxième place de l'Academic Achievement Award de 2013 de l'American Water Works Association pour la meilleure thèse de doctorat. Le prix a été présenté à la conférence et exposition annuelle de l'American Water Works Association à Denver, au Colorado, en juin 2013.

Victoria Colling (née Hewlett), une scientifique du Centre, a reçu le prix Young Professional Fresh Ideas de l'Ontario Water Works Association à la conférence annuelle conjointe de l'Ontario Water Works Association et de l'Ontario Municipal Water Association et au salon professionnel de la Water Works Equipment Association à Ottawa, en Ontario, en mai 2013. La présentation, Challenges to Treat Cyanotoxins from Drinking Water on a Large, Small and Household Scale (Les défis de l'élimination des cyanotoxines dans l'eau potable dans les foyers et les petites et grandes installations), avait pour coauteurs Larry Moore et Souleymane Ndiongue. M<sup>me</sup> Colling a représenté la section ontarienne de l'American Water Works Association à la conférence et exposition annuelle de l'American Water Works Association à Denver, au Colorado, en juin 2013, où elle a été récipiendaire du deuxième prix à la séance annuelle de présentation par affiches Fresh Ideas

# QUATRIÈME BUT

Gérer les fonctions de communication et d'administration internes du Centre.

### **Objectifs**

Avoir des résultats positifs à un examen opérationnel et à un audit par un tiers. Gérer efficacement les communications du Centre.

#### Résultats

En 2013-2014, le Centre a fait l'objet d'un audit par un tiers de ses comptes et de ses opérations financières, ainsi que d'un examen opérationnel par la fonction publique de l'Ontario. Le Centre a coopéré avec les équipes chargées de l'audit et de l'examen et a fourni toutes les informations demandées. L'examen opérationnel a identifié des secteurs pouvant être améliorés et un plan d'action a été élaboré en concertation avec le Ministère. Aucun risque ni aucune faiblesse importante n'a été identifié par l'audit du tiers et l'examen opérationnel.

Les communications visent à rehausser le profil du Centre dans la communauté locale et à travers la province. Les annonces publicitaires font la promotion du Centre auprès de publics cibles, notamment les clients et les intervenants. Le Centre met régulièrement à jour le contenu de son site Web pour sensibiliser le public à ses programmes. En 2013-2014, il y a eu 62 816 visites du site Web.

### Conférences et événements

En 2013-2014, le personnel du Centre a assisté à diverses conférences, salons professionnels et événements, notamment aux sept conférences régionales de l'Ontario Water Works Association, afin de réseauter avec des personnes œuvrant dans le secteur de l'eau potable et de faire la promotion du Centre. Voici une liste partielle des événements concernés :

- Conférence annuelle conjointe de l'Ontario Water Works Association et de l'Ontario Municipal Water Association, et salon professionnel de l'Ontario Water Works Equipment Association, en mai 2013
- Association des municipalités de l'Ontario - Congrès annuel 2013 et salon professionnel, août 2013
- Fenêtre sur Ottawa (événement annuel) de l'Association canadienne des eaux potables et usées, novembre 2013
- Symposium sur l'eau des Premières nations 2014, mars 2014

### **Commandites**

Le Centre a commandité divers événements liés à l'eau potable, notamment :

- Association des petites municipalités urbaines de l'Ontario - 60° congrès annuel et salon professionnel, mai 2013
- WaterWORKS/Grey Bruce Sustainability Network, avril 2013
- Conférence annuelle conjointe de l'Ontario Water Works Association et de l'Ontario Municipal Water Association, et salon professionnel de l'Ontario Water Works Equipment Association, mai 2013
- Grey Bruce Children's Water Festival, septembre 2013



Participants en train de travailler à un exercice pratique durant le cours Inspections et entretien des bornes d'incendie.

# GOUVERNANCE, REDDITION DES COMPTES ET ACTIVITÉS

#### La mission

La mission du Centre est d'offrir des services inestimables de formation, de recherche appliquée et de démonstration technologique pour sauvegarder la salubrité de l'eau potable pour la population de l'Ontario, conformément à ce qui suit :

- les lois et règlements applicables, notamment le Règlement de l'Ontario 304/04 pris en application de la Loi sur les sociétés de développement
- le protocole d'entente conclu entre le ministre et le Centre
- les directives applicables du Conseil de gestion du gouvernement
- les règlements administratifs et les politiques du Centre
- d'autres éléments du cadre efficace de gouvernance et de reddition des comptes

### La méthode adoptée

Le Centre est conscient des paramètres de sa structure de gouvernance, qui sont essentiels à son exploitation. La reddition des comptes aux groupes d'intervenants et à la population de l'Ontario est tout aussi importante. En 2013-2014, le Centre a élaboré un nouveau plan d'activités de trois ans et a préparé son rapport annuel en temps opportun et avec exactitude, conformément à la Directive sur l'établissement et l'obligation de rendre compte des organismes.

# Perfectionnement professionnel et formation permanente

Le Centre encourage le perfectionnement professionnel en offrant des possibilités de formation permanente et de perfectionnement professionnel aux membres du personnel et du conseil d'administration. Le personnel a participé à divers programmes de formation portant notamment sur les sujets suivants : compétence en matière de diversité dans le milieu de travail et pour le service à la clientèle, respect de la vie privée, gestion des contrats et des achats, et *Loi sur la fonction publique de l'Ontario*. Le

personnel qui travaille dans l'installation de démonstration technologique a aussi reçu la formation nécessaire. Les membres du conseil d'administration ont participé à une séance de formation sur la gouvernance des conseils d'administration des organismes le 5 novembre 2013.

### Normes d'accessibilité

Le Centre continue de répondre aux exigences du Règlement de l'Ontario 429/07 sur les normes d'accessibilité aux services à la clientèle, pris en application de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*. En outre, le Centre est membre du Groupe de planification de l'accessibilité du Ministère.

## Plan de continuité des activités

Le Centre est membre du comité divisionnaire de planification de la continuité des activités du Ministère. Le comité de planification de la continuité des activités du Centre s'occupe activement de recenser et gérer les risques et de s'assurer qu'un plan de continuité des activités est préparé et est présenté au Ministère à une date limite prévue.

# Loi sur les services en français

Le Centre a continué d'améliorer sa prestation de services en français et de faire état à l'Office des affaires francophones des ententes conclues avec des tiers qui fournissent des services au public en son nom.

# Directive sur les personnes nommées par le gouvernement

La rémunération totale annuelle des membres du conseil d'administration s'est élevée à 10 925 \$ en 2013–2014.



Participants dans l'installation de démonstration technologique durant le troisième Maintenancefest annuel.

### REGARD SUR L'AVENIR

Le Centre est résolu à répondre aux besoins de formation des propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable de l'Ontario, ainsi qu'à ceux des conseillers et des décideurs municipaux. Le Centre continuera à faire un usage optimal de ses ressources pour remplir sa mission et son mandat.



Membres du conseil consultatif sur la formation avec le directeur général par intérim, Souleymane Ndiongue.

De gauche à droite : Leona Cunningham, Brian Gildner, Alex Vukosavljevic, Joanna Moffat, Souleymane Ndiongue, Yvonne Tindal, Mike Mortimer, Corinne Louther, Brian Jobb, Carolyn Vlielander-Marx, Lou D'Alessandro. Venkat Ramani, John Thompson et Gordon Van Fleet ne sont pas dans la photo.

### Les initiatives en cours et futures comprennent :

- Offrir un enseignement et une formation sur l'eau potable aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable tout particulièrement les petits réseaux, les réseaux éloignés et les réseaux anciens.
- Conserver un indice d'assurance de la qualité supérieur à 0,85. La note maximale de 1,0 indique que 100 pour cent des répondants ont évalué dans son ensemble le cours, son contenu et l'instructeur comme étant bons ou excellents.
- Augmenter le nombre de cours pratiques offerts et créer des travaux pratiques à ajouter aux cours existants.

- Élaborer des nouveaux cours et plans de formation personnalisés pour répondre aux besoins en formation des propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable à travers la province.
- ➤ Étudier des nouvelles méthodes de prestation de la formation, notamment électroniques avec des webinaires et une formation Internet. L'apprentissage électronique permet aux personnes formées de faire des économies car les coûts de déplacement sont éliminés et les interruptions aux calendriers de travail sont minimisées dans le cas des petits exploitants de réseaux.
- Augmenter le nombre de personnes qui visitent l'installation de démonstration technologique pour une formation pratique et des visites techniques.
- Offrir une formation pratique aux étudiants de niveau postsecondaire inscrits dans les collèges de l'Ontario qui offrent le cours obligatoire du Ministère pour les apprentisexploitants de réseaux d'eau potable.
- Diffuser l'information en présentant des articles de recherche à des conférences et des événements.

# 23 COURS PRATIQUES

# ONT ÉTÉ OFFERTS

# RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'INFORMATION FINANCIÈRE

La haute direction et le conseil d'administration sont responsables du rendement du Centre sur le plan financier. Le conseil d'administration examine et approuve les états financiers et l'information présentée dans le rapport annuel. Il lui appartient aussi de veiller à ce qu'une vérification externe des comptes et des opérations financières du Centre soit effectuée chaque année. Cette vérification annuelle est ensuite soumise à l'examen du vérificateur général de l'Ontario.

# Responsabilités du comité des finances et de la vérification

Le comité des finances et de la vérification du conseil d'administration reçoit et examine les états financiers trimestriels du Centre. Ces états des revenus totaux ou sectoriels comprennent les écarts détaillés des revenus et des dépenses, qui sont passés en revue par l'équipe de direction du Centre.

Le comité des finances et de la vérification participe également au processus de vérification :

- > en se réunissant avec l'équipe de direction du Centre et le vérificateur externe pour passer en revue les questions méritant d'être examinées à la prochaine vérification.
- > en examinant avec l'équipe de direction du Centre l'évaluation des contrôles internes faite par le vérificateur externe.

- > en examinant les rapports complets du vérificateur externe.
- > en examinant les solutions apportées par la direction à toute faiblesse mise en évidence et le suivi ultérieur de ces questions.

## Vérification externe

BDO Dunwoody LLP a vérifié les états financiers 2013-2014 du Centre. Le comptable agréé a pour responsabilité de déterminer si les états financiers sont présentés de manière objective et conformément aux normes comptables du secteur public. L'étendue de l'examen et l'avis du vérificateur sont donnés dans le rapport du vérificateur indépendant.

## Analyse financière

#### Revenus

Le Centre continue de recouvrer ses coûts à même les droits d'inscription perçus pour la formation. En 2013-2014, le Centre a généré des revenus se montant à 1,48 million de dollars avec les droits d'inscription aux cours, ce qui représente une diminution de 20 pour cent par rapport aux droits en 2012-2013, qui se montaient à 1,86 million de dollars. Cela s'explique par la diminution du nombre de participants à la formation. Les revenus sur les investissements ont diminué de 0,19 million de dollars en 2012-2013 à 0,15 million de dollars en 2013-2014, principalement en raison de soldes plus faibles des comptes

en banque, car le Centre n'a pas reçu de paiement de transfert du gouvernement de l'Ontario en 2013-2014.

## **Dépenses**

Le total des dépenses a diminué de 17,5 pour cent de 2012-2013 à 2013-2014, principalement en raison de la baisse du nombre de personnes formées. Les salaires et les coûts des avantages ont légèrement diminué de 3,1 pour cent par suite d'une stabilisation des effectifs au cours de l'année. D'autres dépenses opérationnelles ont diminué de 29 pour cent en 2013-2014 par suite de la réduction du nombre d'inscriptions et de la mise en place de moyens de contrôle des dépenses ainsi que de pratiques visant les déplacements, la publicité et les frais de bureau.

## **Bilan**

Le Centre fait état d'un bilan de l'actif à court terme net solide se montant à 7,1 millions de dollars, avec une encaisse et des investissements de CPG de 7,5 millions de dollars. Le bilan de l'actif net a diminué de 11,9 millions de dollars au 31 mars 2013 à 8,8 millions de dollars au 31 mars 2014, principalement à cause de l'absence de paiement de transfert du gouvernement de l'Ontario en 2013-2014. L'actif net permettra au Centre de contribuer à la formation et à la recherche sur l'eau potable en Ontario.

# RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

BDO Canada LLP 121 Jackson Street CP 760 Walkerton ON NOG 2VO Canada Tél: 519 881 1211 Télec:: 519 881 3530

www.bdo.ca

#### Au conseil du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2014, les états de l'évolution de l'actif net, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un sommaire des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

#### Responsabilité de la direction en ce qui concerne les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers, conformément aux normes comptables du secteur public canadien s'appliquant aux organismes sans but lucratif du gouvernement, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, cellesci pouvant résulter de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité du vérificateur

Notre responsabilité consiste à exprimer un avis sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent aucune anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures visant à recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du vérificateur, et notamment de son évaluation des risques de la présence dans les états financiers d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, le vérificateur prend en considération le contrôle interne de l'entité s'appliquant à

la préparation et à la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer un avis sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation de l'adéquation des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre avis.

#### Avis

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau au 31 mars 2014 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables du secteur public canadien s'appliquant aux organismes sans but lucratif du gouvernement.

## Autres questions

Les états financiers du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau pour l'année se terminant le 31 mars 2013 ont été vérifiés par un autre vérificateur qui a exprimé un avis identique au sujet de ces états le 7 juin 2013.

« BDO CANADA LLP » Comptables agréés, experts-comptables autorisés Walkerton (Ontario) Le 12 juin 2014

# ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 mars	2014	2013
Actif		
À court terme	\$	\$
Trésorerie	2 303 763	3 567 917
Portion actuelle des investissements	5 179 480	2 006 205
Créances	106 009	187 039
Charges payées d'avance	52 821	59 976
	7 642 073	5 821 137
Investissements (note 3)	-	5 074 476
Immobilisations (note 4)	1 169 300	1 388 574
Autres éléments d'actif (note 5)	571 657	578 285
	9 383 030	12 862 472
Passif et actif net		
À court terme	\$	\$
Fournisseurs et charges à payer	249 002	730 267
Produits reportés	296 073	238 496
	545 075	968 763
Engagements (note 9)		
Actif net	8 837 955	11 893 709
	9 383 030	12 862 472

Au nom du conseil :

Administrateur

Administrateur

# ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice se terminant le 31 mars	2014 Total \$	2013 Total \$
Solde d'ouverture	11 893 709	12 715 426
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	(3 055 754)	(821 717)
Solde de fermeture	8 837 955	11 893 709

# ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Pour l'exercice se terminant le 31 mars	2014 \$	2013
Revenus (page 39)	1 478 115	4 858 812
Charges (page 39)	4 705 242	5 729 229
Insuffisance des revenus par rapport aux charges avant les autres intérêts et sources de revenus	(3 227 127)	(870 417)
Intérêts et autres sources de revenus	190 253	218 163
Perte de cession d'immobilisations et moins-values des droits liés aux programmes	(18 880)	(169 463)
Insuffisance des revenus par rapport aux charges pour l'exercice	(3 055 754)	(821 717)

# ÉTAT DES REVENUS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Pour l'exercice se terminant le 31 mars	2014	2013
Revenus	\$	\$
Paiement de transfert de la province de l'Ontario (note 6)	_	3 000 000
Inscriptions aux cours de formation	1 478 115	1 860 582
	1 478 115	4 860 582
Charges	\$	\$
Publicité et promotion	54 715	119 208
Amortissement	289 227	339 872
Frais d'audit et juridiques	16 310	14 200
Créances irrécouvrables	109	_
Frais bancaires	7 131	1 782
Aide aux collèges et universités	_	38 500
Conférences	29 691	33 925
Services d'experts-conseils	30 125	20 479
Jetons de présence	10 925	10 175
Avantages sociaux	462 203	442 114
Assurances	29 442	32 316
Frais de bureau	156 042	215 208
Paiements de frais de construction à la Société immobilière de l'Ontario	_	64 837
Perfectionnement professionnel	22 402	18 999
Entretien des biens immobiliers	702	11 506
Location	571 775	729 895
Réparations et entretien	24 533	37 969
Projets de recherche	66 251	65 068
Salaires	2 081 097	2 183 525
Commandites	19 000	37 860
Abonnements et droits d'adhésion	17 371	18 510
Téléphone	31 146	34 263
Formation	575 684	1 019 854
Déplacement	64 529	103 321
Véhicules	32 141	44 924
Site Web et communications	112 691	90 919
	4 705 242	5 729 229

# ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice se terminant le 31 mars	2014	2013
Rentrée (sortie) nette de trésorerie liée aux activités suivantes :	\$	\$
Exploitation		
Insuffisance des revenus par rapport aux charges	(3 055 754)	(821 717)
Éléments sans effet sur l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations	289 227	339 872
Perte de cession d'immobilisations	_	4 955
Moins-values des droits liés aux programmes	18 880	164 508
	(2 747 647)	(312 382)
Évolution des éléments hors caisse du solde du fonds de roulement (note 8)	(335 503)	(2 704 072)
	(3 083 150)	(3 016 454)
Investissement		
Achat d'investissements et intérêts réinvestis	(105 004)	(7 080 681)
Remboursement d'investissements	2 006 205	_
	1 901 201	(7 080 681)
Biens capitaux		
Acquisition d'immobilisations	(69 953)	(117 898)
Acquisition de droits liés aux programmes	(12 252)	_
	(82 205)	(117 898)
Diminution nette de l'encaisse durant l'exercice	(1 264 154)	(10 215 033)
Encaisse en début d'exercice	3 567 917	13 782 950
Encaisse en fin d'exercice	2 303 763	3 567 917

31 mars 2014

## 1. Sommaire des principales conventions comptables

#### Nature et but de l'organism

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau est un service opérationnel de la province de l'Ontario. Il a été créé le 1<sup>er</sup> octobre 2004 en vertu de la Loi sur les sociétés de développement.

Conformément à cette Loi, les objectifs du Centre sont les suivants:

- a) Coordonner et assurer la formation des exploitants, propriétaires et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable.
- b) Fournir des conseils au ministère de l'Environnement sur les recherches dont la priorité est élevée et qui ont pour but la salubrité de l'eau potable.
- c) Parrainer des travaux de recherche s'inscrivant dans son mandat.
- d) Faire en sorte que l'information technique, scientifique et réglementaire sur l'eau potable soit plus facile d'accès, notamment en ce qui concerne le degré de diligence prévu par la loi.

Le Centre est exonéré de l'impôt fédéral et de l'impôt provincial sur le revenu.

#### Présentation

Les états financiers du Centre ont été préparés conformément aux normes comptables du secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du gouvernement, notamment à la série 4200 de normes, publiée par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP pour les organismes sans but lucratif du gouvernement).

## Encaisse et équivalents au comptan

L'encaisse et les équivalents au comptant sont constitués des espèces en caisse, des soldes en banque et des certificats de placement garanti d'une durée de moins de 90 jours depuis la date d'achat.

#### **Immobilisations**

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les immobilisations apportées sont comptabilisées à leur juste valeur marchande estimée au moment du don.

L'amortissement est fondé sur la durée de vie utile estimée de l'actif et est calculé comme suit avec une provision d'une demi-année :

Matériel informatique - amortissement dégressif de 33 %
Logiciels - amortissement dégressif de 50 %
Améliorations locatives - amortissement dégressif de 20 %
Mobilier et matériel de bureau - amortissement dégressif de 20 %
Enseignes - amortissement dégressif de 20 %
Matériel technique - amortissement dégressif de 20 %
Véhicules - amortissement dégressif de 20 %

31 mars 2014

#### Autres éléments d'actif

Les droits liés aux programmes sont comptabilisés au coût. Comme ces droits ont une vie utile illimitée, ils ne sont pas amortis. Si le potentiel de service à long terme d'un actif intangible cesse d'être utile à l'organisme, l'excédent de sa valeur comptable nette par rapport à toute valeur résiduelle est comptabilisé en charge dans l'état des résultats d'exploitation. On examine annuellement les droits liés aux programmes pour en déterminer le potentiel de service.

### Comptabilisation des produit

Les paiements de transfert sont comptabilisés quand le montant est connu et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les revenus provenant des inscriptions aux cours de formation sont comptabilisés lorsque le paiement est à recevoir et que le cours a été suivi. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont réalisés au cours de la période d'investissement. Les revenus provenant de dons sont comptabilisés lorsque le Centre prend possession les biens donnés.

#### Instruments financiers

Le Centre a établi deux catégories pour ses instruments financiers : juste valeur et coût amorti. La politique comptable du Centre pour ces catégories est énoncée ci-dessous :

#### Juste valeur

Cette catégorie comprend les effets de caisse et les instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif. Ceux-ci sont initialement comptabilisés au coût et subséquemment à leur juste valeur. Les gains et pertes dus aux changements de juste valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation lorsqu'ils sont transférés à l'état des résultats d'exploitation.

Les coûts des transactions des instruments financiers évalués à leur juste valeur sont comptabilisés en charges.

En cas d'une baisse durable de la juste valeur, le montant de la perte est retiré des gains et pertes de réévaluation cumulés, et comptabilisé dans l'état des résultats d'exploitation. En cas de vente, le montant retenu des gains et pertes de réévaluation cumulés associé à l'instrument est retiré des actifs nets et comptabilisé dans l'état des résultats d'exploitation.

#### Coût amorti

Cette catégorie comprend les créances, les comptes fournisseurs et les charges à payer. Ces éléments sont initialement comptabilisés au coût, et subséquemment évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute perte de réévaluation cumulée sur les actifs.

Le coût des transactions des instruments financiers évalués au coût amorti est ajouté à la valeur comptable de l'instrument.

Les baisses des actifs financiers évalués au coût amorti sont comptabilisées lorsque le montant de la perte est connu avec suffisamment de précision, et qu'il n'est pas réaliste d'envisager un recouvrement futur. Les actifs financiers sont alors ramenés à leur valeur recouvrable nette, la baisse étant comptabilisée dans l'état des résultats d'exploitation.

31 mars 2014

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes du CCSP pour les organismes sans but lucratif du gouvernement oblige la direction à faire des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants déclarés des actifs et des passifs, la divulgation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers ainsi que les montants déclarés des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Des estimations importantes sont notamment la détermination des provisions pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations et les moins-values des droits liés au programme.

#### 2. Classification des instruments financiers

Le tableau suivant contient des données sur les coûts et la juste valeur des instruments financiers par catégorie. L'exposition maximale au risque de crédit devrait concerner les valeurs comptables indiquées ci-dessous.

			2014	2013
	Juste valeur	Coût	Total amorti	Total
	\$	\$	\$	\$
Encaisse	2 303 763	_	2 303 763	3 567 917
Investissement (note 3)	5 179 480	_	5 179 480	7 080 681
Créances	-	106 009	106 009	187 039
Comptes fournisseurs	-	(249 002)	(249 002)	(730 267)
	7 483 243	(142 993)	7 340 250	10 105 370

Le tableau suivant présente une analyse des instruments financiers, qui sont évalués subséquemment à la comptabilisation initiale à leur juste valeur, et classés dans les niveaux 1 à 3 suivant la méthode de calcul de la juste valeur :

- » Niveau 1 : le calcul de la juste valeur s'effectue sur la base des prix (non ajustés) sur des marchés actifs pour un actif ou un passif identique au dernier cours acheteur;
- » Niveau 2 : le calcul de la juste valeur s'effectue sur la base de valorisations autres que les prix du marché du niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des prix dérivés); et
- » Niveau 3 : le calcul de la juste valeur s'effectue à l'aide de techniques de valorisation dans lesquelles les données d'entrée pour l'actif ou le passif ne découlent pas de données observables du marché (données d'entrée non observables).

31 mars 2014

Au 31 mars 2014	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Au 51 mars 2014	\$	\$	\$	\$
Encaisse	2 303 763	-	_	2 303 763
Investissements	5 179 480	-	_	5 179 480
Total	7 483 243	_	_	7 483 243

Il n'y a eu aucun mouvement entre les niveaux 1 et 2 durant les exercices qui se sont terminés le 31 mars 2014 et le 31 mars 2013. Il n'y a pas eu non plus de transferts vers ou depuis le niveau 3.

### 3. Investissements

	2014	2013
	\$	\$
CPG de la Banque de Nouvelle-Écosse, 2,15 %, payable en juin 2014	4 156 690	4 070 680
CPG de la Banque de Nouvelle-Écosse, 1,9 %, payable en janvier 2015	1 022 790	1 003 796
CPG de la Banque de Nouvelle-Écosse	-	2 006 205
	5 179 480	7 080 681
Moins les montants payables d'ici un an, qui sont inclus dans l'actif à court terme	5 179 480	2 006 205
	_	5 074 476

31 mars 2014

5.

#### 4. Immobilisations

	2014			2013	
	Amortissement			Amortissement	
	Coût	accumulé	Coût	accumulé	
	\$	\$	\$	\$	
Matériel informatique	128 407	113 085	119 682	107 687	
Logiciels	46 870	40 996	43 086	37 013	
Améliorations locatives	47 715	29 650	47 715	25 133	
Mobilier et matériel de bureau	348 593	236 477	336 773	209 925	
Enseignes	51 041	34 296	51 041	30 110	
Matériel technique	2 898 639	1 936 771	2 853 014	1 702 007	
Véhicules	54 598	15 288	54 598	5 460	
	3 575 863	2 406 563	3 505 909	2 117 335	
Valeur comptable nette		1 169 300		1 388 574	
Autres éléments d'actif					
			2014	2013	

Au cours de l'exercice, des droits liés aux programmes totalisant 12 252 \$ ont été achetés (2013 - 0 \$). Des droits liés aux programmes totalisant 18 880 \$ (2013 - 164 508 \$) pour des actifs qui ne sont plus utilisés ont été retirés du coût de base des éléments d'actif.

#### 6. Paiements de transfert

Droits liés aux programmes, au coût

Au cours de l'exercice, le Centre a reçu 0 \$ (2013 - 3 000 000 \$) de paiements de transfert de la province de l'Ontario.

578 285

571 657

31 mars 2014

## 1. Régime de retraite

Le Centre assure des prestations de retraite à tous ses employés à temps plein par sa participation au Régime de pension de retraite de la fonction publique, un régime à prestations déterminées d'employeurs multiples qui est administré par la Commission du régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario. Ce régime est comptabilisé à titre de régime de retraite à cotisations déterminées, car le Centre n'a pas suffisamment d'informations pour appliquer au régime les principes de comptabilisation des prestations déterminées. La contribution du Centre au régime de retraite pour la période visée a été de 143 496 \$ (2013 - 155 117 \$) et est incluse au poste des avantages sociaux de l'état des recettes et dépenses.

#### 2. État des flux de trésorerie

L'évolution des éléments hors caisse du solde du fonds de roulement se compose comme suit :

	2014	2013
	<b>&gt;</b>	<b>Þ</b>
Créances	81 030	149 251
Charges payées d'avance	7 155	(1 059)
Fournisseurs et charges à payer	(481 265)	223 877
Produits reportés	57 577	(3 076 141)
	(335 503)	(2 704 072)

## 3. Engagements

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau a conclu trois contrats de location–exploitation de véhicules. Ces contrats viennent à échéance en avril, juin et juillet 2016. Les versements mensuels sont 454 \$, 386 \$ et 842 \$, respectivement.

Les créances locatives annuelles minimales pour les véhicules au cours des trois prochaines années sont :

2015 20 187 \$ 2016 20 187 \$ 2017 4 140 \$

Le Centre est actuellement en train de négocier une location à long terme avec la Société immobilière de l'Ontario. À la date du rapport, aucun contrat n'avait été signé ou conclu.

31 mars 2014

### 1. Gestion du risque des instruments financiers

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière à laquelle le Centre est exposé si un débiteur ne verse pas les intérêts et le capital lorsqu'ils sont exigibles. Ce risque concerne l'encaisse et les créances du Centre. Les comptes en espèces du Centre sont détenus dans des banques à charte sous réglementation fédérale, qui sont assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada. En cas de défaut, les comptes en espèces du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau sont assurés jusqu'à un maximum de 100 000 \$ (2013 - 100 000 \$).

L'exposition maximale au risque de crédit pour les investissements est indiquée à la note 2.

Le Centre mesure son exposition au risque de crédit en fonction de la durée pendant laquelle les montants ont été en souffrance. Une provision pour moins-values est fixée en fonction de l'expérience historique du Centre en ce qui concerne les recouvrements. Les montants en souffrance à la fin de l'exercice étaient :

	Total	À court terme	31-61 jours	61-90 jours	Plus de 90 jours
	\$	\$	\$	\$	\$
Créances clients	81 000	58 651	13 084	4 428	4 837
Autres	25 009	25 009	_	-	
Créances brutes	106 009	83 660	13 084	4 428	4 837
Moins : provisions pour moins-values	_	_	_	-	
Créances nettes	106 009	83 660	13 084	4 428	4 837

### Risque du marché

Le risque du marché est le risque que la juste valeur de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue à cause de facteurs propres au marché. Ces facteurs sont notamment trois types de risques : risque de taux d'intérêt, risque de taux de change et risque sur capitaux propres. Le Centre n'est pas exposé à des risques de taux de change ni à des risques sur capitaux propres importants, car il ne négocie pas matériellement des devises étrangères ni ne détient des instruments financiers de capitaux propres importants.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est la possibilité de pertes financières causées par des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'instruments financiers en raison de variations des taux d'intérêt du marché.

Le Centre est exposé à ce risque à cause de ses investissements portant intérêts.

31 mars 2014

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre ne sera pas capable de remplir toutes ses obligations de débours à mesure qu'elles deviennent exigibles. Le Centre atténue ce risque en surveillant ses opérations de trésorerie et ses sorties de fonds prévues par budgétisation approfondie et détention d'investissements pouvant être convertis en espèces à court terme en cas de débours imprévus. Le tableau suivant indique les échéances contractuelles (représentant les flux de trésorerie contractuels non actualisés des engagements financiers) :

	Durant les	6 mois		
	6 prochains mois	à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
	\$	\$	\$	\$
Comptes fournisseurs	249 002	_	_	_

Il n'y a eu aucun changement majeur par rapport à l'année précédente en ce qui a trait à l'exposition aux risques ou aux politiques, procédures et méthodes d'évaluation du risque.

